



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pédiatres

Question écrite n° 122795

## Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation de la pédiatrie de ville dont les effectifs diminuent avec le départ en retraite de nombreux praticiens. Cette diminution, dans un contexte de démographie médicale négative, peut avoir des conséquences indirectes, notamment sur le suivi de la santé des enfants, mais également sur les dépenses de santé avec un afflux dans les urgences hospitalières et une multiplication des examens de santé par les praticiens non spécialistes pour répondre aux angoisses des parents. Il souhaite connaître les dispositions qui pourraient être prises afin d'assurer le devenir de la pédiatrie de ville, celle-ci étant encouragée, par exemple, chez nos voisins européens.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Bouvard](#)

**Circonscription :** Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 122795

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités (II)

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 mai 2007, page 4236